



## Divorce violences conjugale et garde denfants

Par **Alexaanooo**, le **14/05/2020** à **02:54**

Bonjour,

Cela fait depuis 2016 que nous sommes en instance de divorce, je suis persuadée maintenant que c'était un mariage gris. Mon mari est algérien, il était en France depuis un certains nombres d'années sans papiers quand je l'ai connu, on s'est marié au bout de 5 mois et je suis tombée enceinte 3 mois après le mariage. Pour moi c'était un coup de foudre, mais j'étais tellement vulnérable que je l'ai pris pour mon sauveur. Je l'ai quittée suite à des violences, du harcèlement. Par là suite, j'ai déposé plaintes sur plaintes mais toutes ont été classées. Il a demandé le divorce et la garde de notre fils après avoir eu sa carte de 10 ans. Il a réussi à avoir la garde notre fils grâce à des faux et usages de faux (chantage, payement, pour des attestations). Jusqu'à aujourd'hui, il me fait passer pour une femme alcoolique et toxicomane auprès de la justice. La justice m'a désignée comme une femme instable et pas capable de s'occuper de son enfant, en se basant sur les dires de monsieur. Il me dit que je ne suis qu'une merde ,qu'il ne me lâchera jamais, qu'il fera tout pour que je n'ai jamais la garde de notre enfant et, encore pire, que je perde tous mes droits parentaux. Je ne sais plus comment faire, quoi faire, j'ai une avocate mais j'ai le sentiment que rien n'avance et mon fils, âgé de 4 ans et demi, pleure chaque fois car il ne veut pas rentrer chez son papa, il veut allez à l'école de maman et habiter vers sa famille.

Aidez moi svp, je vous en supplie, je suis à sa merci.

Merci d'avance.

Par amajuris, le 01/06/2020 à 14:01

bonjour,

si la justice vous a désignée comme une femme instable et pas capable de s'occuper de son enfant en se basant sur les dires de monsieur...et que votre avocat n'es t pas efficace, je doute qu'un forum de conseils juridiques soit très efficace dans votre cas.

je ne peux vous conseiller que de changer d'avocat.

salutations